

## **Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 10 décembre 2015**

*La réunion s'est tenue à la Maison des associations du 17<sup>e</sup> à Paris de 18h à 21h30*

### **• Présents :**

Dominique Aliadière (DA), Marianne Durand-Lacaze (MDL), Michel Cornu (MC), *trésorier*, Khédija Ennifer-Courtois (KEC), Catherine Gillet (CG), *présidente*, Christine Moissinac (CM), Daniel Moret (DMo), Anne Paulus (AP), *secrétaire*, Maxime Préaud (MP), *président honoraire*, Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB) et Michel-Henri Viot (MHV)

### **• Absents :**

Claude Bureau (CB), *vice-président*, Céline Chicha-Castex (CCC) *personnalité qualifiée représentant la BnF*, Lauren Laz (LL), *vice-présidente*, David Maes (DMa), Grazia Rapacciolo (GR) et Ana Sartori (AS),

### **Voici les points de l'ordre du jour :**

## **1 – Fête de l'estampe**

### **- Lancement de la 4<sup>e</sup> Fête et parrainage du ministère**

Nous sommes fins prêts pour le lancement : le parrainage du ministère de la Culture a été accordé le 30 novembre 2015 pour l'édition 2016.

C'est une excellente nouvelle, qui montre une fois de plus que les efforts de Manifestampe sont reconnus.

Dans la foulée de cette annonce, CG a validé avec le service communication du ministère les points de détail liés à l'utilisation du logo sur nos supports de communication et sur le site.

CG a réalisé des bannières pour le site de La Fête de l'estampe et celui de Manifestampe qui incluent le logo du ministère.

### **- Évolution du site internet Fête de l'estampe**

AP a assuré le suivi des développements à faire faire pour rendre ce site plus ergonomique, tant pour les utilisateurs que pour les gestionnaires.

Les développements ont été confiés à la Junior entreprise ISEP qui a donné satisfaction.

Le nouveau site est en ligne et les inscriptions pour la 4<sup>e</sup> Fête de l'estampe sont désormais ouvertes.

Une réunion de la commission Internet a eu lieu le 10 décembre après-midi pour valider le lancement de ce nouveau site et mettre au point les derniers détails du suivi des inscriptions par SVB et KEC en coordination avec MC (partie trésorerie). AP gèrera le contenu rédactionnel de ce site au fur et à mesure de l'avancement des inscriptions et des mises en lignes.

### **- Article Nouvelles de l'estampe (NDE)**

Le compte rendu de la Fête de l'estampe 2015, rédigé par MDL, a été envoyé aux NDE pour une publication dans le numéro hiver 2015-2016 (n° 253)

### **- Événement de Manifestampe à Paris**

MC propose un événement pour le 26 mai prochain au sein de nos nouveaux locaux.

Il s'agira de réaliser, en collaboration avec un artiste une édition en temps réelle tout au long de la journée du 26 mai. Les estampes (bois ou eau-forte ?) ainsi imprimées sur place seraient vendues au public à un bon prix. Il faudra trouver une solution pratique pour qu'elles puissent être emportées sur le champ par les acheteurs. Un timbre sec serait un beau complément à chaque estampe.

La proposition de MC a été acceptée avec enthousiasme.

### **– Kakémonos à vendre**

DMo propose de faire faire en gros des kakémonos avec le logo de la Fête de l'estampe et que Manifestampe pourrait revendre aux inscrits qui le souhaiteraient. Cette opération permettrait de lever des fonds.

Cette proposition est intéressante mais risque d'être coûteuse en temps... Elle n'est pas retenue par le CA pour cette raison.

## – Communication et presse

Le communiqué de presse, rédigé par MDL et CG est disponible sur le site. Il sera envoyé avec le flash-infos du lancement de la campagne d'inscription 2016.

Les documents papier qui seront diffusés et envoyés aux participants vont prochainement être imprimés : flyer d'information, carte postale, affiche, sticker autocollant.

Comme convenu à la précédente réunion de CA, AP a consulté une attachée de presse pour avoir un devis. Il faut compter 3000 euros pour un accompagnement de la Fête de l'estampe au niveau de la presse nationale et régionale. Ce prix est tout à fait dans le marché. Le travail réalisé par un attaché de presse est spécifique et conséquent et ne peut pas être assuré par Manifestampe directement. Malgré cela, les avis sont partagés sur le sujet et le CA a décidé de ne pas faire appel à une attachée de presse pour l'édition 2016.

MP propose de contacter directement, une journaliste de Télérama.

CM propose une liste des journaux trouvée sur Internet pour que quelqu'un leur envoie le communiqué de presse. Qui aura la disponibilité nécessaire ?

## 2 – Contacts Poitou-Charentes : Revue Picton, Atelier Simone et Henri Jean

a. Picton est une revue culturelle diffusée en Poitou-Charentes. Souhaitant réaliser un numéro qui traiterait de l'histoire de l'estampe dans la région, les éditeurs proposent à Manifestampe de piloter un numéro de la revue. CB consulté en amont et MP sont d'accord pour mettre en route ce projet.

b. Simone Jean a contacté Manifestampe pour faire part d'un beau projet, et obtenir notre soutien : Simone et Henri Jean ont été des graveurs très actifs dans les années 1980 - 2000. Ils travaillaient à 4 mains. Depuis le décès brutal de son époux en 2009, Simone Jean n'a pas repris son travail dans l'atelier. Elle a décidé de faire don de leurs 2 presses de taille exceptionnelle pour qu'elles servent à des artistes. La communauté d'agglomération du Niortais a créé un atelier de gravure pour accueillir les 2 presses, inauguré en juin dernier. Madame Jean s'est rapprochée de Manifestampe pour que nous puissions communiquer autour de ce projet auprès des artistes intéressés par des résidences au sein de cet atelier. AP pense que ce projet « hors-norme » en région doit être soutenu par Manifestampe, au moins dans un premier temps par une aide à la communication via le site.

Le CA trouve ce projet très intéressant et abonde en proposant que par la suite un partenariat soit étudié, ce serait l'occasion de mettre en place le Label Maison de l'estampe.

## 3 – Siège de Manifestampe

Le CA décide d'utiliser désormais ce vocable pour évoquer nos futurs locaux à Paris.

CM a communiqué à CG des modèles de contrats. Il faut les adapter à notre cas de figure. AP se propose pour faire une proposition de contrat à soumettre à Gallix.

Le loyer sera de 600 euros + 120 euros de TVA. Nous ne pouvons pas échapper à la TVA dans ce cas de figure.

L'emménagement est possible dès février 2016 car les travaux sont terminés.

La question des animations prévue dans le siège est encore ouverte, ainsi que celle des jours d'ouverture et des permanences. Dès le prochain CA un programme précis devra être mis au point.

## 4 – Carte de vœux lithographique et affiche

CG présente une impression du projet de Corinne Forget, de l'Atelier Sfumato. La version bleue (en plus soutenue néanmoins) est retenue. 110 exemplaires de la carte de vœux seront imprimés par Corinne Forget sur du papier fourni par Art Papier. La pierre sera gardée au cas où nous souhaiterions faire des tirages supplémentaires. La carte sera envoyée à un fichier d'une soixantaine de personnalités et aux membres bienfaiteurs de Manifestampe. Les exemplaires restant seront utilisés ultérieurement (vente aux enchères portfolio, campagne de crowdfunding...)

Le visuel sera scanné en vue de le décliner en affiche Fête de l'estampe 2016, qui sera imprimée en offset pour être largement diffusée. CG se charge de la réalisation de l'affiche.

## 5 – Master Class

Le CA décide de rendre ces Master class payantes pour les participants non-adhérents : 50 euros par séance. Elles resteront gratuites pour les membres à jour de leur cotisation.

La Master class de MHV s'intitulera désormais « Estampes ». La nouvelle Master class, proposée par MP, sera intitulée quant à elle « Rédaction d'un catalogue d'estampes ».

MP a adressé à tous les membres du CA son projet : cette Master class de 2 à 3h consistera en un ensemble de conseils donnés pour l'élaboration d'un catalogue raisonné. Pour un enseignement personnalisé, une session s'adressera à un groupe de 4 personnes maximum.

MDL souligne l'importance de bien détailler le contenu des Master Class. Il va falloir revoir la présentation et les argumentaires pour une mise en route de la programmation début 2016.

## **6 – Maison de l'estampe – avancée du dossier**

CM présente en séance un état des lieux de réflexions sur ce dossier, après des échanges de mail avec des membres de la commission Maison de l'estampe et quelques interlocuteurs extérieurs. Le document présenté comporte un estimatif fin des surfaces et des budgets de 3 hypothèses de projet : 400 m2, 800 m2 et 1200 m2.

L'objectif était initialement de compléter la plaquette de présentation existant par des éléments plus complets relatifs à la surface nécessaire ainsi que par les bases d'une programmation afin de poursuivre les démarches auprès des élus et responsables culturels.

Les réflexions présentées dans ce dossier de travail concernent également le montage administratif qui permettra de gérer au quotidien un tel établissement de référence. A ce propos CG et MC réaffirment que Manifestampe, fédération nationale de l'estampe doit rester un membre prépondérant de l'organisme décisionnaire.

Il a été décidé d'intégrer les éléments budgétaires en annexe du dossier de présentation de la Maison de l'estampe.

Concernant la programmation des activités (des différents axes), le débat est toujours ouvert. Ce point est très important pour qu'un élu puisse se projeter dans la possibilité d'un tel lieu et pour appréhender ce qu'il pourrait apporter dans la vie culturelle locale. CG propose que dans la refonte de la plaquette soient déjà intégrés en annexe les projets de Manifestampe évoqués lors des derniers CA en vue de la Fête de l'estampe (Première pierre et Estampes-Editions), complétés par le programme proposé par LL dans le document présenté par CM.

## **7 – Les commissions**

Plusieurs membres du CA devant partir (il est près de 21h30), ce point d'ordre du jour est remis au prochain CA.

## **Prochaines réunions**

La prochaine réunion est une réunion de bureau élargie le jeudi 14 janvier de 18h à 22h à la maison des associations du 17<sup>e</sup> puis une réunion de CA le jeudi 4 février 2016 de 18h à 22h.